

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE MONTCALM ET SES ÉLUS FONT SUITE AUX PROPOS DU SYNDICAT DE SES EMPLOYÉS

Renouvellement de la convention collective des employés

Sainte-Julienne, le 21 juillet 2021 — La MRC de Montcalm, sa direction et ses élus font suite aux propos tenus le 15 juillet dernier par le syndicat de ses employés, représentant 19 de ceux-ci, dans le cadre du renouvellement de la convention collective échue depuis 2018.

Rappelons que la centrale syndicale a publié un communiqué de presse le 15 juillet dernier reprochant à la MRC de Montcalm de favoriser de moins bonnes conditions de travail au sein de son organisation que dans les municipalités membres.

Il faut constater que le syndicat a déposé ses demandes monétaires uniquement en novembre 2020, alors que le processus de négociation aurait dû commencer deux ans plus tôt. C'est un choix du syndicat d'agir de cette manière alors qu'elle réclame, suite à son propre laxisme, une rétroaction des salaires. Mais même avec cette attitude, la MRC propose des augmentations salariales pour les années 2019 et 2020.

Par ailleurs, notons que dans les propositions de l'employeur :

- Le plafond salarial a été augmenté de 20 %;
- Les augmentations pour les années 2019 et 2020 représentent plus de 2% par année, ce qui est supérieur à l'IPC et ce à quoi les contribuables n'ont pas ou très peu accès;
- Pour 2021, il a été offert pour certains employés plus que ce qui était proposé par les représentants syndicaux;
- La contribution au REER collectif a été majorée;
- 8 jours pendant les congés des fêtes payés pour tous ont été proposés par l'employeur et 35 heures de congés personnels payés se sont ajoutées
- Et bien plus !

« Depuis plusieurs mois, avec le changement organisationnel et l'arrivée de la nouvelle direction générale et de la direction générale adjointe, une panoplie d'initiatives a été mise en place afin de favoriser une ambiance de travail saine, stimulante et agréable. À titre d'exemples, chacun des employés a reçu une trousse/cadeau lorsqu'ils étaient en télétravail (café, grignotines, fruits, etc.) livré à la maison par un membre du personnel-cadre. Pendant

le temps des sucres au printemps, nous avons effectué des tirages de boîtes-repas d'une cabane à sucre locale parmi les employés. Nous avons aussi mis en place un fonds social dont l'employeur contribue et nous avons effectué une journée d'accueil où un dîner était offert lors du retour des employés en présentiel il y a quelques semaines.

*Également, l'organisation travaille sur une journée de consolidation d'équipe pour cet automne afin de favoriser les interactions et la cohésion entre les services et développer le sentiment d'appartenance. Si toutes ces initiatives représentent une ambiance de travail difficile, je ne sais honnêtement pas ce que représente une bonne ambiance ! Depuis la nouvelle administration à la MRC, nous parlons plutôt d'un taux de « déroulement » dans le personnel que d'un taux de roulement. » – **Me Nicolas Rousseau, directeur général et secrétaire-trésorier***

Dans un souci d'objectivité et d'équité, l'organisation a interpellé depuis novembre 2020 les services d'une firme spécialisée en ressources humaines pour l'analyse de tous les postes syndiqués afin de s'assurer de leur bon positionnement dans la nouvelle grille salariale. Également, cette ressource se veut une porte d'accès supplémentaire à l'administration pour toute question relative à la gestion du personnel.

*« Nous mettons en place tous les efforts possibles pour que notre capital humain soit heureux et épanoui dans notre organisation. Toutefois, il est primordial que les conditions qui leur sont offertes soient raisonnables et qu'elles prennent en considération la capacité de payer de l'ensemble des Montcalmois et Montcalmoises. Rappelons que les élus se sont efforcés de s'assurer que l'ensemble des employés ait gardé leur emploi durant la pandémie malgré la baisse des services, contrairement à la réalité des citoyens de la région. Plusieurs des postes actuellement syndiqués sont des postes créés suite à l'obtention de subventions. Il est donc important de respecter les enveloppes octroyées afin d'éviter un fardeau financier additionnel sur les épaules de nos municipalités locales et leurs citoyens. » – **Patrick Massé, préfet par intérim et maire de la Ville de Saint-Lin-Laurentides***

L'organisation réitère que son souci premier est d'offrir un service de qualité à la population. La collaboration et la transparence ont toujours été les deux aspects les plus importants autour de la table de négociation depuis les derniers mois, mais des questions sont toujours en suspens relativement aux informations transmises par les représentants syndicaux, notamment dans son communiqué.

Source :

Madame Stéphanie Therrien
Directrice générale adjointe
Directrice des communications, de la culture et du tourisme
MRC de Montcalm
(450) 831-2182, poste 7092
stherrien@mrcmontcalm.com

